



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2021/45

Accusé de réception en préfecture  
044-214401655-20211007-DE-2021-45-DE  
Date de télétransmission : 11/10/2021  
Date de réception préfecture : 11/10/2021

### Séance publique du 7 Octobre 2021

L'an deux mille vingt et un, le sept octobre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Hilaire-de-Clisson dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Denis THIBAUD, Maire

**Nombre de conseillers :**

En exercice : 18  
Présents : 14  
Absents : 4  
Pouvoirs : 4  
Votants : 18

Date d'envoi et  
d'affichage de la  
convocation : 30/09/2021

**Présents** : MM. Denis THIBAUD, Fabien MANDIN, Romain RICHARD, Asuman GUNEY, Samuel PITEL, Dominique VALTON, Catherine TAILLEE-PERRAUD, Olivier ALBERTEAU, Régis HAMY, Judith LE STER SCHWARZBARD, Sylvaine ALBERT, Nathalie VOLPATO, Michaël HERVOUET, Guillaume POIRON.

**Absents** : Sophie RIDEAU, Laetitia BORTOT, Silvère REMIGEREAU, Josiane BOSCHE.

**Pouvoirs** : Laetitia BORTOT à Nathalie VOLPATO ; Sophie RIDEAU à Fabien MANDIN ; Silvère REMIGEREAU à Michaël HERVOUET ; Josiane BOSCHE à Sylvaine ALBERT.

**Secrétaire de séance** : Dominique VALTON.

### AVENANT AU MARCHÉ RUE DES CHAMPONNIERES ET DU GRAND CHENE

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de prendre un avenant au marché de la rue du grand chêne et des champonnières.

Il explique que les modifications proposées au projet entraînent des modifications de prix au marché :

L'entreprise BLANLOEIL de Clisson a été retenu pour un montant de 175 551,75€ HT et qu'un avenant sera rédigé afin de prendre en compte l'augmentation du coût de 43 000€ HT soit un total de 218 551,75€ HT

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

**DECIDE** d'accepter l'avenant au marché comme expliqué dans la présente délibération.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer cet avenant.

“ Pour extrait certifié conforme au registre “

Le Maire,  
Denis THIBAUD

